

Nouveau report pour l'ouverture du câble

AUDIOVISUEL Le collège du CSA n'a pas réussi à s'accorder sur ce dossier épineux

Réuni jeudi en collège, le Conseil supérieur de l'Audiovisuel a de nouveau été incapable de s'accorder sur une décision concernant le dossier d'ouverture du câble. Depuis la fin 2010, les quatre régulateurs belges des télécoms et de l'audiovisuel planchent sur l'ouverture à la concurrence des réseaux câblés de Voo (Nethys et Brutélé), Numericable et Telenet. Après de multiples rebondissements, tous les régulateurs sauf le CSA se sont accordés sur un prix de gros qui sera facturé par les « câbles » aux opérateurs qui souhaiteront utiliser leurs services. Côté francophone, la pression de Nethys (ex-Tecteo) est intense pour convaincre le régulateur que l'ouverture de leur infrastructure serait une mauvaise idée tant pour eux que pour leurs clients.

Tout comme leur d'une précédente réunion infructueuse, le CSA a été bombardé de questions techniques sur le dossier. Certains membres du collège remettent en cause le prix de gros fixé pour Nethys. « Mais à côté de ces interrogations légitimes, certains en reviennent à des questions de principe sur l'opportunité même

d'ouvrir le câble à la concurrence alors que la décision a été approuvée par les régulateurs unanimes depuis l'été 2011 », note une source. Qui craint que les relais de Nethys au sein du Collège du CSA, notamment au PS et au CDH, ne jouent la montre.

Au grand dam de Mobistar. L'opérateur est officiellement candidat à se relancer dans la télé et l'internet via le câble de télé-distribution. Et les atermoiements du CSA l'empêchent de mettre en œuvre son nouveau plan. Il est déjà trop tard pour que les décodeurs de Mobistar puissent s'entasser sous les sapins wallons durant la période des fêtes de fin d'année. Faute d'accord la semaine prochaine, ce sont les autres régulateurs qui pourraient perdre patience. Comme l'avance un interlocuteur, « que des politiques et des opérateurs wallons tentent de s'opposer à l'ouverture du câble dans leur Région n'a rien d'illégitime. Mais qu'ils bloquent par leur attitude le développement dans les autres Régions est beaucoup moins acceptable ». ■

ALAIN JENNOTTE